

## Peut-on publier une offre d'emploi pour un poste déja pourvu?

Par chiquito, le 13/11/2013 à 21:15

Bonjour,

Je suis actuellement en période d'essai pour un CDI.

Ma hiérarchie a publié hier une offre d'emploi correspondant au poste que j'occupe actuellement, en précisant que "le poste est à pouvoir immédiatement". Cela sans m'en avoir averti au préalable.

Est-elle dans son droit? Si ce n'est pas le cas, que puis-je faire?

Je vous remercie par avance pour vos réponses précieuses [smile3]

Par P.M., le 13/11/2013 à 22:37

Bonjour,

Vous pourriez éventuellement en conserver une copie mais surtout vous attendre à une rupture de la période d'essai sans grande possibilité de recours...